



*Réunion des observatoires  
des paysages d'Occitanie  
Le 17 octobre 2017*

*Animation des observatoires des  
paysages d'Occitanie, de la perception  
à la réalité des territoires.*



17 octobre 2017

# Le canal du midi idéalisé dans tous les médias ...



**... et sa réalité vécue par les habitants et les touristes.**



# Rêve ou réalité ?

Un observatoire pour faire prendre conscience du décalage entre :

- La **représentation** d'un territoire ;
- La **réalité** de ce territoire,

afin de pouvoir agir concrètement et se rapprocher des souhaits des populations et de la prise de conscience de la transmission d'un état durable des territoires.

## Communication en Conseil des ministres du 22 novembre 1989 pour la création d'un Observatoire Photographique National du Paysage.

« Constituer un fond de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution des paysages. »

Orienter favorablement l'évolution des paysages

↪ **Pour quoi ?**

Les rôles des différents acteurs

↪ **Pour qui ?**

Analyser les mécanismes et facteurs de transformations  
des espaces

↪ **Comment ?**

Séries photographiques

↪ **Avec quoi ?**

# Orienter favorablement l'évolution des paysages

- ↪ Créer des fonds documentaires ;
- ↪ Aider au pilotage des chartes d'objectifs ;
- ↪ Evaluer l'impact de lignes de financement publics ;
- ↪ Permettre des actions de médiation avec la population ;
- ↪ Aider au pilotage des grands itinéraires patrimoniaux.

# Les rôles des différents acteurs

- ↪ Créer des fonds documentaires ; les CAUE, les universités ...
- ↪ Aide au pilotage des chartes d'objectifs ; Les PNR, Les parc nationaux, les collectivités engagées dans un Plan Paysage, un SCOT, un PLUi, RLPi ...
- ↪ Pour évaluer l'impact de lignes de financement publics ;  
Les OGS, les financements 1 % paysage, ...
- ↪ Pour permettre des actions de médiation avec la population ;  
Les populations, les écoles, les associations ...
- ↪ Aide au pilotage des grands itinéraires patrimoniaux.  
Le Canal du Midi, les chemins de Saint Jacques de Compostelle,  
La Garonne...

# Les partenaires actuels

**4** Communautés de communes engagées dans un plan paysage.

**12**



**6**



**3**



**2 SCOT**

**8**

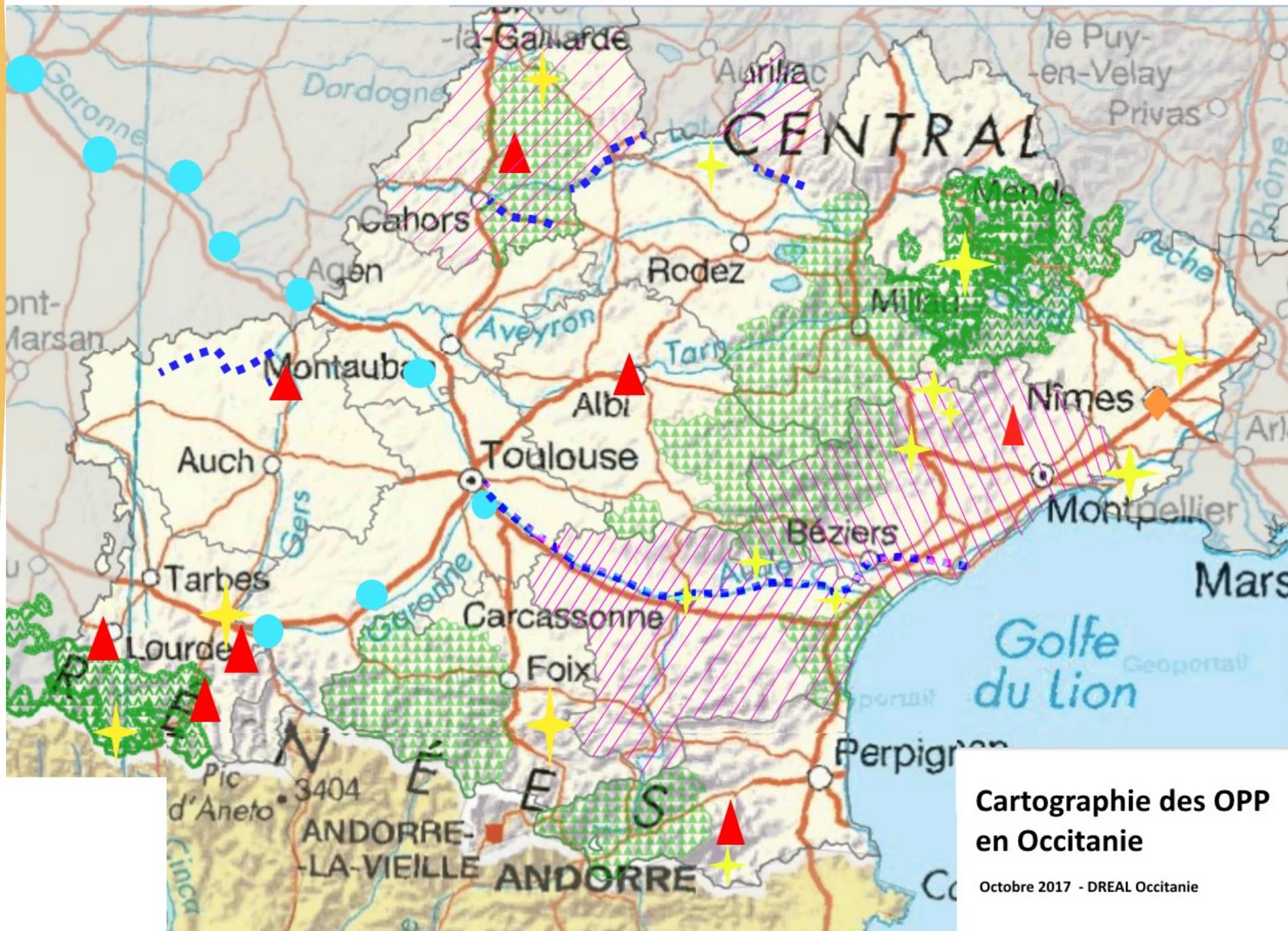


**4 CAUE**

**2**



**6** Communautés de communes concernées par l'élaboration d'un dossier cadre 1% paysage, développement et cadre de vie.



## Cartographie des OPP en Occitanie

Octobre 2017 - DREAL Occitanie

# Analyser les mécanismes et facteurs de transformations des espaces

Avoir 3 niveaux d'analyse :

1 – l'analyse factuelle entre T1 et T2.

2 – une analyse périodique par territoire de projet, globale et multi thématiques.

3 – une analyse périodique par typologie de thèmes à l'échelle de l'Occitanie.

*ex : les entrées de bourgs, déprise agricole, etc ...*

*S'approprier des référentiels communs* : une liste de thématiques communes pour croiser les problèmes et les analyser.

<b>Aménagement Urbanisme</b>	<b>Agriculture</b>	<b>Milieux naturels</b>	<b>Ressources – Climat</b>	<b>Itinérance - tourisme</b>	<b>Patrimoine – Culture</b>
Étalement urbain	Ouverture/ fermeture des milieux	Dépôts de déchets	Énergies renouvelables	Stationnements et flux	Patrimoine rural
Espaces publics	Éléments structurants des paysages ruraux	Milieux aquatiques et zones humides	Transports d'énergie	Panoramas	Patrimoine lié à l'eau
Zones d'activités	Exploitation sylvicole	Dynamique fluviale	Niveau enneigement	Pratiques fluviales	Patrimoine industriel
Habitat récent	Diversité des cultures	Forêts	Événements climatiques	Cheminements doux	Patrimoine historique
Publicité	Bâti agricole	Ripisylves	Carrières et gravières	Dispositifs d'information	UNESCO
Entrées de bourgs	Érosion des sols			Lieux d'accueil, lieux de ressources	Sites protégés
Equipements	Dispositifs d'irrigation			Infrastructures de loisirs	Patrimoine céleste
Cours d'eau dans la ville				Lien entre le canal latéral et la Garonne	Patrimoine géologique
				Sécurité du randonneur	Patrimoine arboré

# Observatoire des Territoires par le Paysage



PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIÉGPYRNÈS

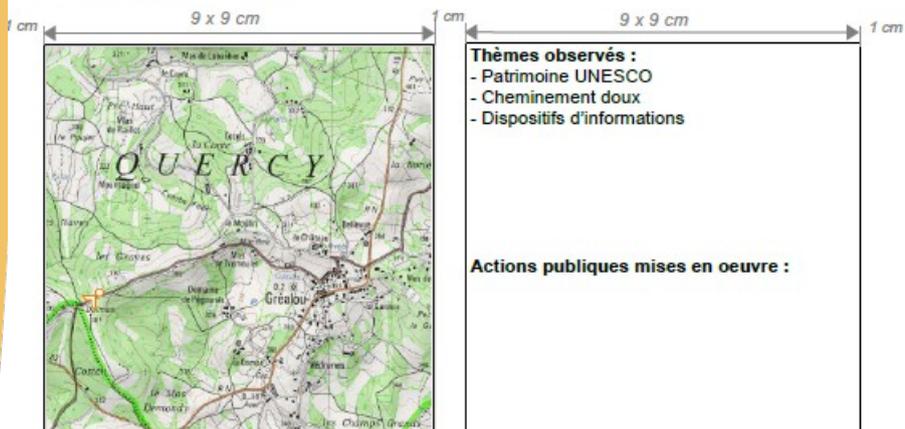


**FICHE D'ANALYSE (16)** Texte centré  
**du point de vue :**

" Pech Laglaire "

**Ce point de vue est situé : (12)**

- dans le département : Lot
- dans l'unité de paysage : Causses du Quercy
- sur la commune de : Gréalou



Echelle : 1/25 000 ème (10)

**Coordonnées :**

x :  
y :  
z :  
orientation : sud-ouest

**périodicité de rephotographie : 2 ans**

**Description du point de vue :**

Vision du dolmen depuis le panneau d'interprétation.

11,23 x 7,5 cm



1 cm 0,87cm

7 x 3,85 cm

Date de prise de vue :  
Heure de prise de vue :  
Appareil photo :  
Focale :  
Ouverture :  
Exposition :  
Météo :  
Auteur :



1 cm

Date de prise de vue :  
Heure de prise de vue :  
Appareil photo :  
Focale :  
Ouverture :  
Exposition :  
Météo :  
Auteur :

## Analyse du point de vue : " Pech Laglaire "

Intervalle de temps entre les deux prises de vue : x années et x mois

Inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des chemins de Saint Jacques de Compostelle le domaine de Pech Laglaire, dont une restauration du site a été effectuée au début des années 2010, est un haut lieu du patrimoine lithique lotois. Le mégalithe, partiellement détruit à la masse dans les années 1940 est aujourd'hui restauré et préservé. Le chemin de Saint Jacques borde le dolmen et un panneau d'information édité par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy vient apporter les informations relatives à l'histoire du site. Nous sommes ici en présence d'une valorisation sobre d'un site UNESCO. Le dolmen est intégré au paysage et est seulement entretenu pour que la végétalisation ne vienne pas l'endommager. La plus grande évolution possible ici est un arrêt de l'activité pastorale qui engendrerait une fermeture progressive du paysage. Cependant cette dernière ne serait pas obligatoirement négative pour la mise en valeur du mégalithe qui s'intégrerait dans tout type d'évolution du paysage, dans la mesure où ses abords directs sont préservés.

Rédigé par "nom auteur"

le "11 août 2015"

1 cm

# Séries photographiques

- Des séries pour observer dans la durée.
- La définition d'un cadre de point de vue en fonction ...
  - ↳ des thèmes d'observation ;
  - ↳ de l'existence de photos anciennes ;
  - ↳ de la sensibilité de la population ;
  - ↳ des évolutions supposées.
- ? Le même cadrage est-il toujours pertinent ?
- ? La photographie est-elle le seul support d'observation ?

# La démarche projet suivant 4 objectifs

- **Identifier** les lieux d'observation réguliers en fonction des politiques des collectivités,  
1 point de vue = coordonnées x,y + une orientation + des thèmes d'observation issus des politiques de la collectivité
- **Comprendre** les processus d'évolution mis en œuvre,  
Par la rédaction d'une analyse des évolutions entre deux temps de prise de vue.
- **Partager** avec la population sur un site internet,  
Par la diffusion des documents d'analyse T1/T2.
- **Evaluer** la pertinence des politiques mises en œuvre.  
Par des bilans thématiques ou territoriaux.

## Recherches dans l'observatoire

Tableaux récapitulatifs (TR) TR des bilans par thème TR des bilans par territoire

Commune :    

Rubrique :    

Thème :    

Type de maître d'ouvrage :    

Maître d'ouvrage :    

Période de photos entre:   et:  

[Recherche](#) [Annuler](#)

[Télécharger toutes les analyses](#) [Télécharger toutes les photos](#)

## MIPYGéo

Cet accès permet d'entrer dans un visualisateur relatif aux paysages de l'outil MIPYGéo, site interministériel de l'Etat dans la région Midi-Pyrénées. Il est constitué à partir d'une sélection de données issues de la plateforme générale MIPYGéo accessible au grand public.



## Présentation de la démarche

La convention européenne du paysage\* souligne l'importance de la prise en compte des perceptions des populations et de ses aspirations dans la définition des objectifs de qualité paysagère des territoires.

Afin de donner à voir aux populations l'évolution des paysages et leur ...

[Lire la suite](#)

## Les objectifs

Le choix des objectifs de qualité paysagère définis dans les programmes d'actions des collectivités territoriales est le point d'orgue de cet observatoire. En partant des souhaits partagés et des moyens mis en œuvre, l'observatoire **identifie** les lieux d'observation réguliers.

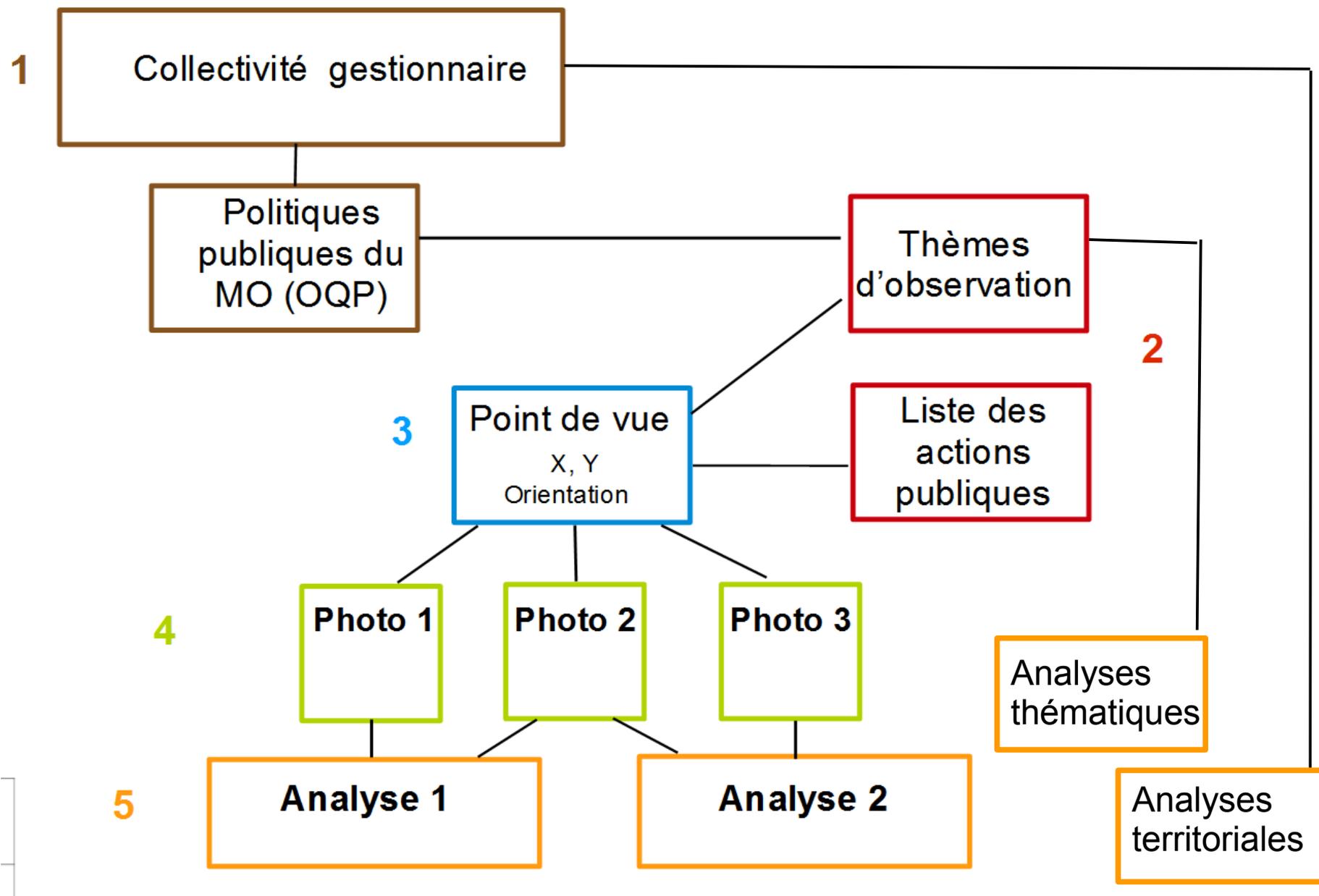
Afin de **comprendre** les processus mis en œuvre, il est indispensable ...

[Lire la suite](#)

[Connexion à mon compte](#)



# Phases de construction



# Un tableau d'inscription

<b>Identités</b>	<b>OPTION 1</b>	<b>OPTION 2</b>	<b>OPTION 3</b>
Nom, organisme, adresse mel	Suivre les actualités de l'observatoire régional	Rentrer dans le processus de cet observatoire	Participer aux ateliers d'évolution